



## INTERVIEW de LAURENCE PASQUET

Responsable Ressources Humaines,  
Salariée Compétences Plus

### Activité et parcours professionnel

#### Quel métier exerces-tu ? En quoi consiste-t-il ?

Responsable Ressources Humaines. C'est un métier assez polyvalent : j'accompagne les dirigeants dans la politique RH de leur entreprise. Mes missions vont de l'embauche à la sortie des salariés de l'entreprise. Le recrutement, l'intégration, la formation, l'évolution des salariés en interne, la mobilité professionnelle... Finalement, ça consiste à suivre le parcours d'un salarié tout au long de son passage dans une entreprise. Il y a aussi toute la gestion du dialogue social au sein de l'entreprise ainsi que la partie disciplinaire ou contentieux, si nécessaire. J'assure aussi un appui juridique concernant les règles et normes légales, ce qu'on peut faire ou ne pas faire en entreprise. Je m'occupe également des liens avec les écoles et les jeunes talents pour la mise en place des contrats, l'alternance (apprentissage, professionnalisation) ou les stages. Ensuite il y a l'aspect administration du personnel : gérer les contrats et avenants, les absences, les congés...

#### Peux-tu me présenter ton parcours : formations et expériences pro ?

J'ai un parcours un peu particulier, j'ai démarré mon cursus par une formation en école de commerce et j'ai commencé à travailler en tant que manager d'équipe dans la grande distribution spécialisée. J'ai évolué dans différents postes d'encadrement au sein du magasin puis je suis partie en tant que manager dans un centre d'appel. J'ai eu jusqu'à 80 personnes à gérer. Et c'est lorsque j'étais à ce poste que j'ai évolué dans les fonctions RH car j'ai passé un diplôme en parallèle au CNAM (Centre National des Arts et Métiers) en cours du soir durant 4 ans. C'est grâce à ce diplôme d'administration et gestion du personnel que j'ai pu évoluer en interne à un poste de chargée Ressources Humaines. Après cette expérience, j'ai changé de région et je suis devenue Responsable Ressources Humaines régionale pour un ensemble de magasins pour la partie sud de la France. Poste que j'ai occupé pendant 6 ans. Ensuite, j'ai voulu travailler de façon plus sédentaire et réduire les déplacements. C'est à ce moment-là que j'ai découvert Compétences Plus et la fonction de Responsable RH en temps partagé. Aujourd'hui je travaille pour deux entreprises.

# Solution Compétences Plus

## **Pourquoi mettre à disposition tes compétences au sein d'un groupement d'employeurs ?**

Parce qu'avec mon expérience : environ 10 ans en management et 10 ans en RH j'avais l'envie de travailler en proximité avec des PME et découvrir de nouveaux secteurs d'activité que je ne connaissais pas du tout comme l'ingénierie et l'industrie. Je travaille sur des sujets variés et en lien direct avec les dirigeants et managers. Ainsi je suis amenée à gérer la quasi-totalité des sujets RH. Ceci n'est pas possible dans les grosses entreprises. J'ai amené mon savoir-faire très structuré, que j'ai acquis en ayant travaillé dans de grands groupes, à des PME qui recherchaient une aide pour gérer leurs problématiques humaines.

## **Depuis combien de temps travailles-tu pour Compétences Plus ?**

Ça fera 4 ans le 21 avril 2021.

## **Qu'apprécies-tu dans la façon de travailler avec Compétences Plus ?**

J'apprécie la disponibilité de la directrice, Cécile : on peut facilement échanger et ça crée un climat de travail agréable. Puis aussi le fait de travailler avec Compétences Plus m'a permis de travailler dans des secteurs d'activité où mon CV n'aurait - je le pense - pas été retenu de manière classique car trop éloigné du profil attendu. Compétences Plus connaît bien leurs salariés et leurs compétences. Ils font le lien avec l'adhérent en leur proposant des profils adaptés qu'ils connaissent.

## **Quels sont les avantages ?**

J'apprécie la souplesse d'organisation, nous pouvons choisir le temps de travail et trouver des solutions adaptées selon nos besoins et les besoins des adhérents. Un des gros avantages est aussi le lien avec les autres employés. Ce n'est pas toujours simple mais on arrive quand même à se voir, s'appeler et créer du lien : nous créons un réseau et il y a un partage d'expérience qui se fait avec les collègues mutualisés dans divers secteurs d'activité. L'avantage que je trouve aussi avec Compétences Plus - moi ça se passe extrêmement bien - mais si il y a un jour un problème avec l'adhérent, je sais que je peux contacter Compétences Plus qui peut faire le médiateur. Une intervention peut aussi se faire si la relation avec l'adhérent ne se passe pas au mieux. Ou inversement d'ailleurs, si le patron n'ose pas nous dire telle ou telle chose, ça marche dans les deux sens.

## **Pourquoi est-ce que cette solution te paraît être la plus avantageuse ?**

C'est vraiment cette notion de polyvalence et de diversité des missions, je découvre également des milieux différents. Je m'enrichis et j'apprends en faisant. Comme par exemple les normes qualité dans l'industrie, domaine très pointu. De la même manière, si dans l'avenir je travaille pour de nouvelles structures, j'apprendrai de leur spécificités. Il y a aussi des sujets de travail qu'on peut dupliquer - presque à l'identique - d'une entreprise à une autre. Nous pouvons aussi travailler sur d'autres sujets qui peuvent être complémentaires car nous apprenons des fonctionnements différents. C'est plus riche je dirais.

## **Qu'est-ce qui te plaît dans le fait d'être mutualisée au sein de plusieurs entreprises ?**

Au-delà de tout ce que j'ai pu déjà évoquer, il y a un aspect qui est aussi intéressant : travailler au sein de plusieurs entreprises permet d'avoir un œil extérieur et de répondre à des problématiques différentes. Nous mutualisons les bénéfices, les bonnes idées et pratiques qui fonctionnent d'une entreprise à une autre. Tout en restant bien entendu dans le respect de la confidentialité de chaque entreprise.

# Les missions en tant que RRH

## Au sein de l'entreprise JEDO, qu'est-ce qu'une journée type pour toi ?

Je travaille en journée ou en demi-journées, je commence par faire le tour de l'entreprise et dire bonjour à tout le monde. C'est tout bête mais étant en temps partiel, les gens savent au moins que je suis là et ça me permet de prendre aussi la « température », savoir ce qu'il s'est passé durant mon absence... en tant que RH ça me semble important. Aussi, si des personnes ont besoin de venir me voir pour X sujets, ils savent que je suis là.

Après ça, je consulte mes e-mails et me mets au goût du jour, puis je fais généralement des points avec les responsables de services ou le gérant si nous avons des sujets particuliers à traiter.

Après ça va dépendre du type d'activité de l'entreprise mais je peux être amenée à faire du recrutement, rencontrer des candidats, à faire de l'administratif s'il y a des contrats à faire, préparer des dossiers disciplinaires, participer à des réunions pour le personnel... en ce moment avec cette période particulière, la gestion de l'activité partielle m'a pris énormément de temps car nous avons dû mettre en place un suivi par rapport aux nouveaux rythmes d'activité et préparer les dossiers de mise en place d'activité partielle longue durée en lien avec la DIRECCTE : c'est malheureusement un sujet d'actualité pour beaucoup d'entreprises qui reste complexe pour les entreprises qui n'ont pas l'habitude. J'ai aussi géré des licenciements économiques et accompagné les équipes dans ce changement. Ce n'est pas toujours évident d'annoncer à des gens que leur poste est supprimé, ce sont des choses qui se préparent en amont et se structure. L'avantage d'être RH chez Compétences Plus c'est que l'adhérent a aussi à disposition une personne neutre qui va s'occuper des sujets sensibles. En cette période de la COVID-19, je pense que je peux parler aux noms de nombreux RH : nous sommes submergés de demandes, toutes les entreprises ont dû se réorganiser et s'adapter dans l'urgence. En tant qu'employé mutualisé nous sommes probablement une solution pour palier à ces besoins.

L'aspect juridique est également très important : c'est toujours assez compliqué et un RH permet de faire les choses « propre » en amont pour éviter de se retrouver par la suite dans des situations compliquées ou avoir à régler des litiges. C'est toujours bien en tant qu'entreprise d'avoir un interlocuteur qui a un peu de recul par rapport sa gestion et qui peut donner un avis extérieur afin d'organiser au mieux le travail de demain sur l'aspect humain.

## Comment imagines-tu l'avenir de ces collaborations ?

Je me projette de façon durable auprès de Compétences Plus et à l'avenir j'aimerais vraiment accompagner de nouvelles entreprises !



**Laurence Pasquet | Responsable Ressources Humaines**  
Salariée Compétences Plus